

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

+=====+

SECRETARIAT GENERAL

+=====+

DIRECTION GENERALE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

+=====+

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS



N° 01210 /METFP/SG/DGFP/DEC.

Visa du Ministère de la Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Large diffusion)

Le Directeur Général de la Formation Professionnelle, porte à la connaissance des candidats inscrits au second tour de l'examen du Certificat de Formation Professionnelle pour les centres de Libreville et de Port-Gentil que les soutenances de rapports de stage se dérouleront du **vendredi 16 au Samedi 17 janvier 2015** au complexe scolaire du Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels Basile ONDIMBA (CFPP BO) et au CFPP de Port-Gentil.

Par ailleurs, les dates retenues pour l'organisation des prochaines sessions de soutenances sont arrêtées ainsi qu'il suit :

Première (1^{ère}) session de soutenance de l'année 2015 :

- Dates retenues pour l'inscription des candidats au DTS et au CFP : du lundi 16 février 2015 au vendredi 03 avril 2015 ;
- Dates retenues pour l'organisation des soutenances DTS : du vendredi 17 au samedi 18 avril 2015 ;
- Dates retenues pour l'organisation des soutenances CFP : du vendredi 24 au samedi 25 avril 2015 ;

Deuxième (2^{ème}) session de soutenance de l'année 2015 :

- Dates retenues pour l'inscription des candidats au DTS et au CFP : du lundi 27 juillet 2015 au vendredi 31 août 2015 ;
- Dates retenues pour l'organisation des soutenances DTS : du vendredi 11 septembre au samedi 12 septembre 2015 ;
- Dates retenues pour l'organisation des soutenances CFP : du vendredi 18 septembre au samedi 19 septembre 2015 ;

Troisième (3^{ème}) session de soutenance de l'année 2015 :

- Dates retenues pour l'inscription des candidats au DTS et au CFP : du lundi 26 octobre 2015 au vendredi 30 novembre 2015 ;
- Dates retenues pour l'organisation des soutenances DTS : du vendredi 11 décembre au samedi 12 décembre 2015 ;
- Dates retenues pour l'organisation des soutenances CFP : du vendredi 18 décembre au samedi 19 décembre 2015 ;

Les chefs d'établissement et candidats concernés sont tenus au respect strict des présentes dispositions.

Libreville, le 10 5 JAN. 2015

Jean Fidèle KOUMBA